



Bordereau Gardien Concierge Employé d'Immeuble 2018

Mode d'emploi

Qui est assujetti légalement ?

Les copropriétés ayant employé pendant l'année civile au moins un salarié en CDI et/ou CDD, à temps plein ou partiel **même si le salarié part en cours d'année**.
Si vous utilisez le Titre Emploi Service Entreprise (TESE), la contribution à la formation professionnelle continue n'est pas collectée, vous devez remplir un bordereau de versement à nous retourner accompagné du règlement.

RENSEIGNEMENTS

Merci de bien vouloir reporter vos coordonnées en tant que syndic sur chaque bordereau de versement.

RENSEIGNEMENTS SUR LE GÉRANT OU LE SYNDIC

N° SIRET : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Contact : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

VOS INFORMATIONS (à compléter ou modifier)

Code NAF/APE : _____

Convention collective IDCC : _____

Activité principale : _____

Masse Salariale (selon N4DS/DSN au 31/12/17) **MS** = _____ ,00 €

Dont

Masse Salariale CDD (selon N4DS/DSN au 31/12/17) **MS CDD** = _____ ,00 €

Année de franchissement du seuil de 11 salariés : _____

Effectif annuel moyen : (selon N4DS/DSN au 31/12/17) Total = Femmes + Hommes

Dont _____

Effectif annuel moyen CDD : (selon N4DS/DSN au 31/12/17) Total = Femmes + Hommes

RENSEIGNEMENTS SUR LA COPROPRIÉTÉ, L'IMMEUBLE OU LA RÉSIDENCE

N° SIRET : _____

N° adhérent AGEFOS PME : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Contact : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

CALCUL DE VOS CONTRIBUTIONS FORMATION

Contribution légale

MS x **0,55 %** = _____

Minimum obligatoire de versement de 15 €

Contribution conventionnelle

MS non concerné X X X X X X X X

Congé Individuel de Formation CDD

MS CDD x **1 %** = _____

Total HT (A + C) = _____

Si la copropriété est assujettie à la TVA : 20 % = _____

Total Formation (D + E) = _____

Dialogue social

non concerné X X X X X X X X

RENSEIGNEMENTS

SIRET DE LA COPROPRIÉTÉ : sans ce n° de SIRET aucun enregistrement n'est possible.
Raison sociale et adresse : Adresse de la copropriété où travaille le salarié.

CONTRIBUTIONS FORMATION

Contribution légale

Le taux de 0,55% correspond à vos contributions Plan de Formation 0,40% et Professionnalisation 0,15%. Multipliez votre masse salariale **MS** par 0,55% pour obtenir le montant **A**.

Si votre calcul est inférieur à 15 € vous devez reporter 15 € en **A**.

Congé Individuel de Formation CDD

Depuis le 1^{er} janvier 2016, seul votre OPCA est autorisé à collecter vos contributions CIF. Multipliez votre masse salariale CDD **MS CDD** par 1% pour obtenir le montant **C**.

Envoyez votre bordereau accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

AGEFOS PME
TSA 11656
91765 PALAISEAU CEDEX



En cas de changement de syndic, merci de bien vouloir nous transmettre les **coordonnées complètes du nouveau syndic**.

Si vous êtes assujetti à la taxe d'apprentissage, nous vous remercions de télécharger le bordereau de versement sur notre site www.agefos-pme.com.

Pensez à utiliser l'adresse mail collecte.gcei@agefos-pme.com ou le fax au 02.47.74.57.13